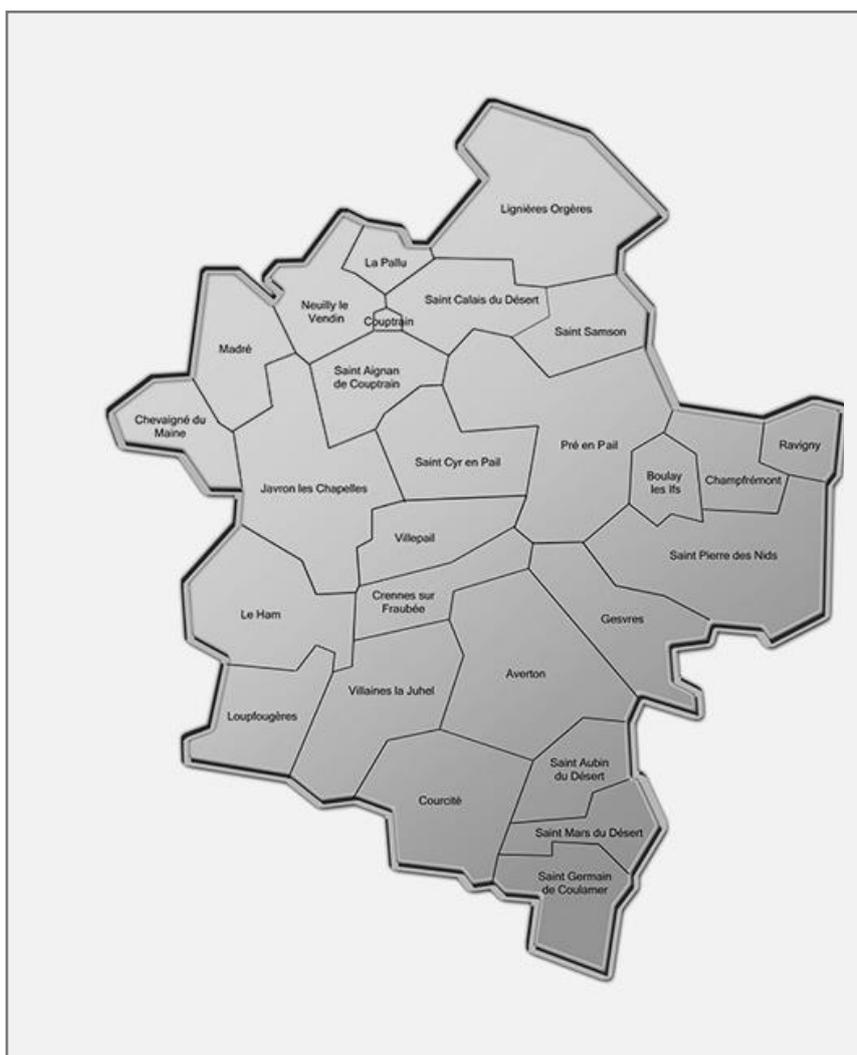


Le présent rapport a pour but de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public des déchets relevés sur l'exercice comptable 2023 du budget OM- DECHETS.

## 1 – LA COLLECTIVITE, SES COMPETENCES

### Le territoire



#### Chiffres clés du territoire

26 communes adhérentes

15 193 habitants (Population SINOE 2023)

7 527 ménages

Habitat rural dispersé

13,2% résidences secondaires

Source INSEE

## Les compétences

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs détient la compétence « élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » sur l'ensemble de son territoire.

Les missions de la collectivité en termes de prévention et gestion des déchets regroupe les missions suivantes :

- Politique de prévention des déchets
- Collecte des déchets résiduels et collectes sélectives des déchets recyclables
- Gestion des déchèteries
- Traitement-valorisation des déchets
- Facturation
- Autres missions

La compétence traitement des ordures ménagères et des non valorisables a été transférée au Département de la Mayenne.

## 2 – PREVENTION DES DECHETS

Le département de la Mayenne est labellisé territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.

Fin 2023, les usagers ont été équipés de composteurs individuels afin de pouvoir trier les biodéchets. Des réunions de prévention sur les biodéchets et le tri des déchets accompagnent les distributions.

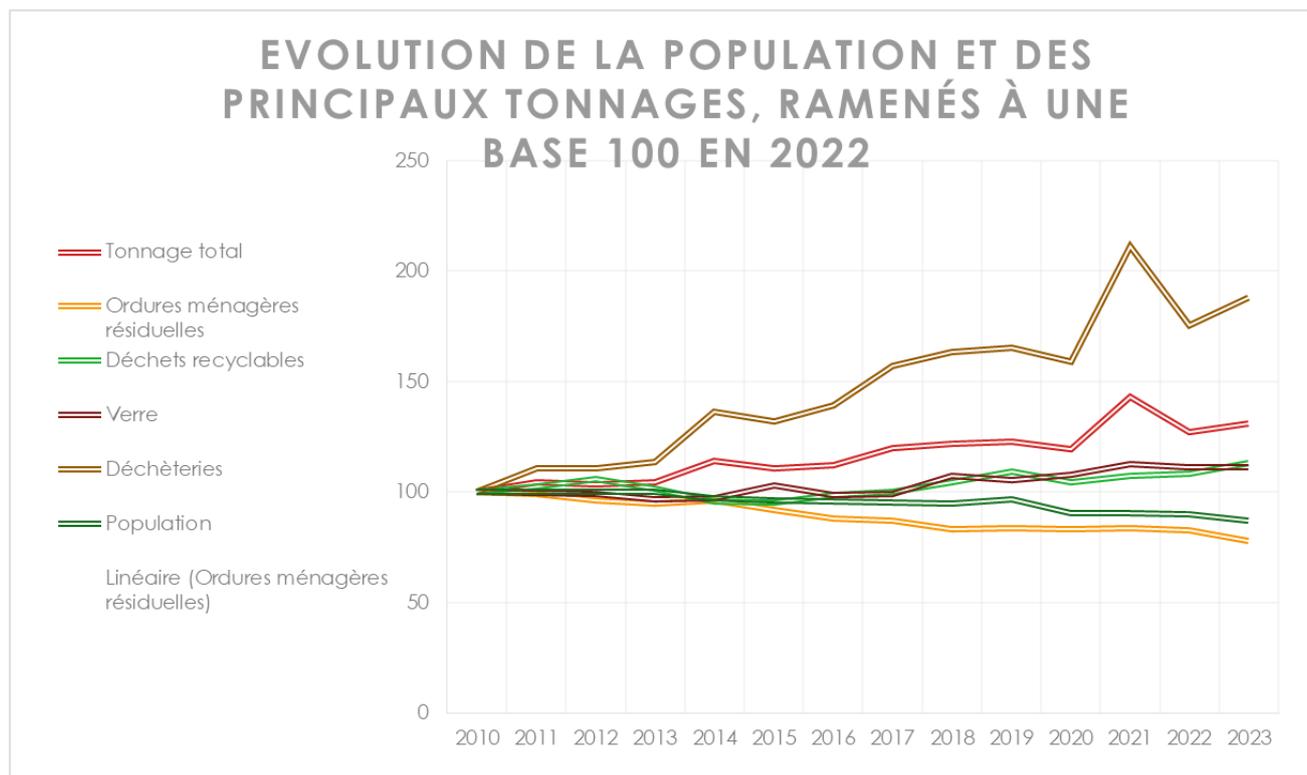
26 réunions publiques ont été présentées et animées par le Vice-président en charge des déchets à compter de septembre 2023. L'objectif étant de présenter le projet de mise en œuvre de la redevance incitative aux administrés.

Dans le cadre de la réduction des tonnages d'ordures ménagères, des contrôles d'accès ont été mis en place sur l'ensemble des conteneurs semi-enterrés.

Dans ce cadre et à la suite des réunions publiques, les administrés se sont vus doter de badges permettant l'accès à l'ensemble des conteneurs semi-enterrés sur le territoire. Les distributions ont été effectuées au minimum une fois dans chaque commune.

Lors de la distribution de badges, des guides déchets ont été distribués aux administrés. Ce guide rappelle dans son ensemble les règles de tri des déchets sur le territoire.

## Evolution des tonnages CCMA depuis 2010



**31%** c'est le pourcentage d'augmentation de la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2023. La loi sur la transition énergétique et une croissance verte a fixé pour objectif de réduire de 10 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2020.

## 3- LA COLLECTE

### Organisation de la Collecte

En 2023, les conteneurs ordures ménagères ont été harmonisés sur l'ensemble du territoire.

Désormais, l'ensemble du territoire est équipé de conteneurs semi-enterrés de type Bauer.

Les points de collecte ont été également réorganisés et sont désormais au nombre de 80.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la déchèterie de La Pallu est définitivement fermée.

Déchets résiduels		4 déchèteries	
 <p>140 Colonnes semi- enterrées</p>	<p>Collectés <b>1 à 2</b> fois par semaine</p> <p>Apport Volontaire</p> <p><b>Accès non limité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré en Pail Saint Samson</li> <li>- Villaines la Juhel</li> <li>- Saint Pierre des Nids</li> <li>- Javron les Chapelles</li> </ul> <p>Accessibles aux horaires d'ouverture</p> <p><b><u>Déchets autorisés : (tri en fonction des capacités du site)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ferrailles</li> <li>- Encombrants</li> <li>- Gravats</li> <li>- Tontes</li> <li>- Tailles</li> <li>- Cartons</li> <li>- Textiles</li> <li>- Huiles de vidange</li> <li>- Déchets dangereux des ménages</li> <li>- Déchets électriques et électroniques</li> <li>- Filtres à huile</li> <li>- Dépôts solidaires : caisson Emmaüs</li> <li>- Bois</li> <li>- Déchets d'éléments d'ameublements</li> </ul>	
<p><b>Corps creux/ les emballages</b></p>		<p>Les colonnes de tri ont été renforcées au cours de l'année. Le prestataire a adapté ses fréquences au remplissage des colonnes.</p>	
 <p>110 au 31 décembre 2023</p>	<p>Collecte en apport volontaire</p> <p>Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine</p> <p><b>Variation saisonnière en fonction des besoins</b></p> <p><b>Colonnes aériennes sur tout le territoire</b></p> <p><b>Corps creux : acier, alu, tous emballages plastiques, briques alimentaires</b></p>		
<p><b>Verre</b></p>			
	<p>Collecte en apport volontaire</p> <p>Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine</p>		

<p>98 colonnes au 31 décembre 2023</p>	<p>Variation saisonnière en fonction des besoins</p> <p>Colonnes aériennes sur tout le territoire</p>		
<p style="text-align: center;"><b>Corps plats</b></p>		<p style="text-align: center;">Les textiles</p>	
<p></p> <p>112 colonnes au 31 décembre 2023</p>	<p>Collectés en fonction du taux de remplissage des colonnes, en moyenne une fois par semaine</p> <p>Variation saisonnière en fonction des besoins</p> <p>Colonnes aériennes sur tout le territoire</p> <p>Corps plats : journaux, magazine, papier, cartonnettes</p>		<p>33 boîtes textiles sont installées sur le territoire 4 sont situées en déchèterie</p> <p></p>

## 4- VALORISATION-TRAITEMENT

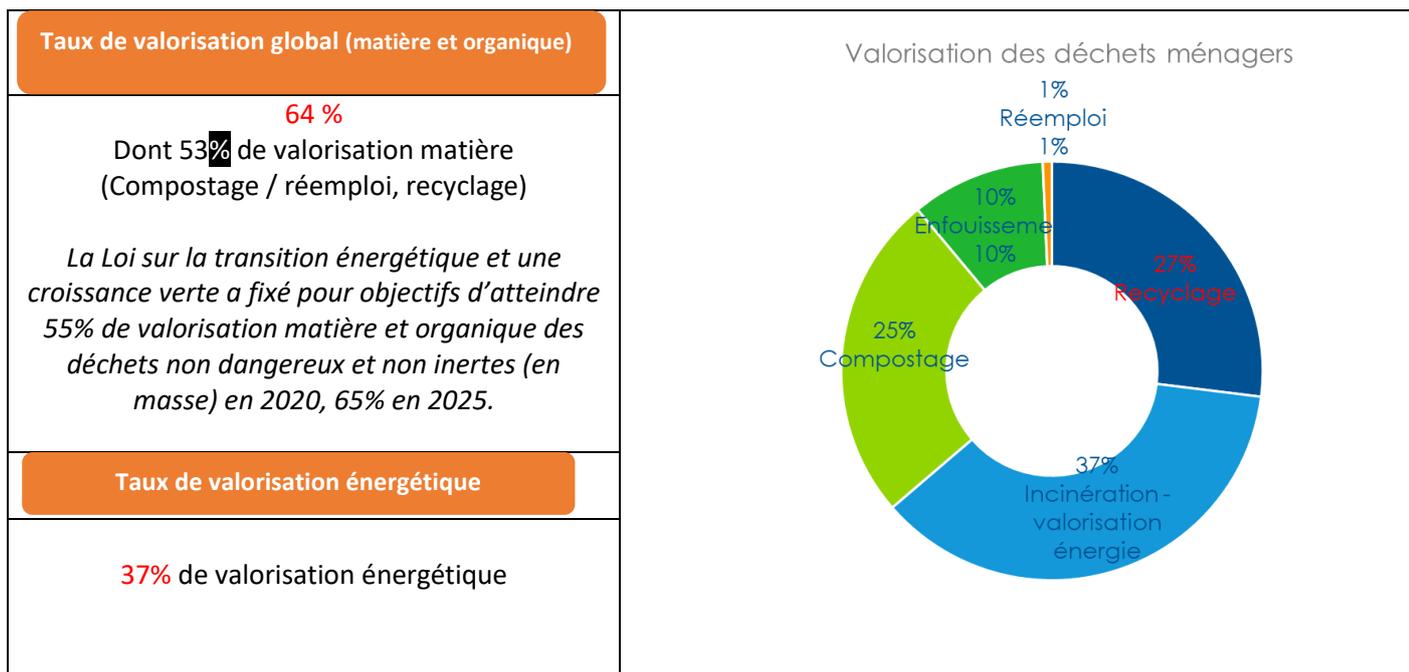
### Mode de Valorisation des déchets

<p><b>Déchets résiduels</b></p>		<p>Unité de valorisation énergétique</p> 		<p>Alimentation besoin de process de la Laiterie SOFIVO à Pontmain</p>
				
	<p>Quai de transfert Javron les Chapelles</p>			
<p><b>Emballages recyclables</b></p>		<p>Centre de tri du Mans tri</p> 		<p>VALORISATION</p>
				
				
<p>Les boîtes métalliques sont recyclées en boîtes de conserve, tire-bouchons, vélos...</p> <p>Les bouteilles ou flacons en plastique sont recyclés en pull, arrosoirs, bouteilles...</p> <p>Les briques alimentaires ou cartonnettes sont recyclées en essuie-tout, carton...</p> <p>Les journaux, magazines ou revues sont recyclés en boîte à œufs, journaux</p>				
<p><b>Verre</b></p>		<p>Usine de recyclage</p> 		
				
				
<p><b>Déchets des déchèteries</b></p>		<p><b>VALORISATION DES DECHETS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Végétaux -&gt; Compost</li> <li>• Ferraille / Carton --&gt; Recyclage</li> <li>• D3E --&gt; 52% recyclage, 9.6% valorisation énergétique, 15% enfouissement, 2.2% remploi</li> <li>• Mobilier --&gt; 52% recyclage, 44% valorisation énergétique, 4% enfouissement             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois A --&gt; Valorisation Matière</li> </ul> </li> <li>• Déchets dangereux spéciaux --&gt; Valorisation énergétique, mécanique,             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gravats --&gt; remblayage</li> </ul> </li> <li>• Non valorisables (encombrants)--&gt; enfouissement</li> </ul>		

La compétence de traitement des ordures ménagères est déléguée au Département de la Mayenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le traitement des encombrants est délégué au Département de la Mayenne.

## Taux de valorisation et réduction de l'enfouissement



## 5- LES FLUX ET LES TONNAGES ANNUELS

**11 935 Tonnes**

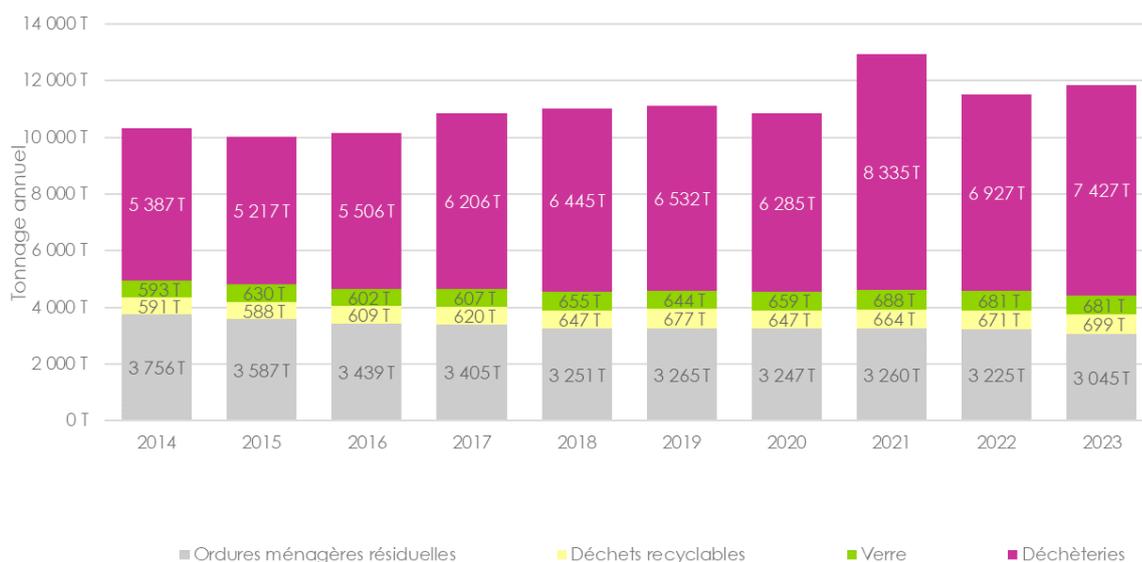
C'est le tonnage total tous flux confondus collectés en 2023 soit 786 kg de déchets par habitant.

(Basé sur 15 193 habitants).

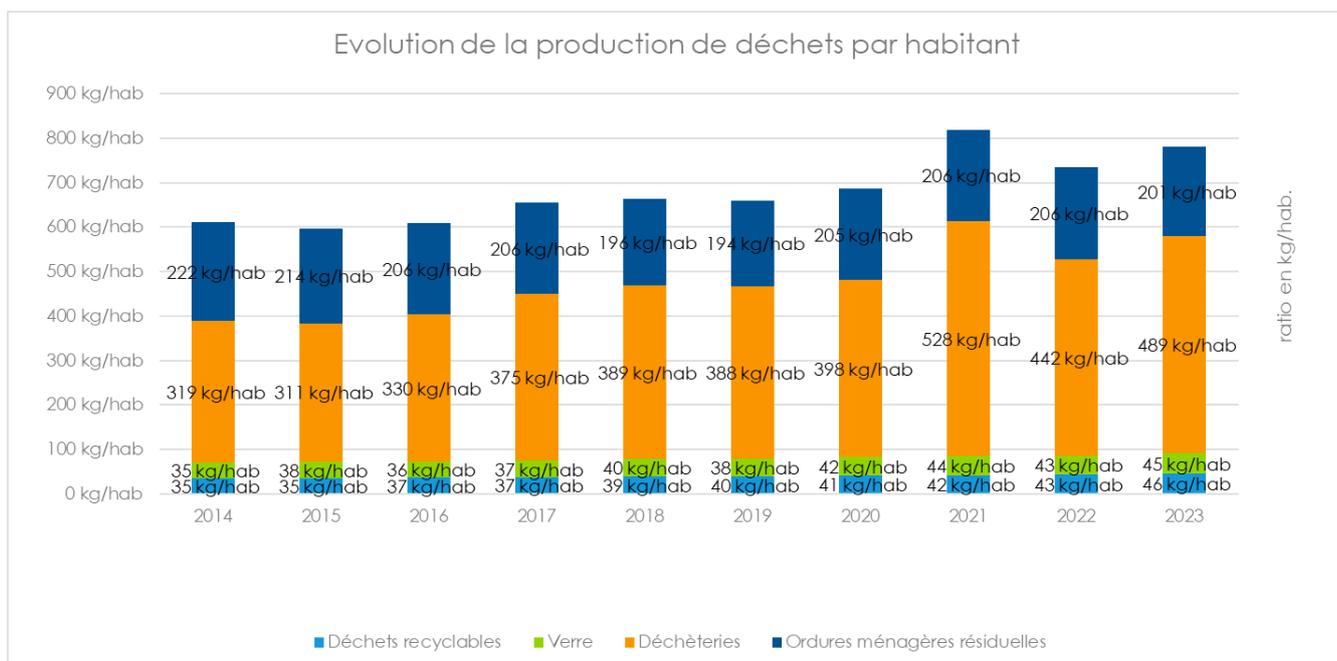
(Ratio ADEME pour un habitat rural dispersé : 529 kg de déchets par habitant).

En 2022, ce sont 11 579 tonnes, soit 739 kg de déchets par habitant qui ont été produits.

## Evolution de la production de déchets



## Evolution de la production de déchets par habitant

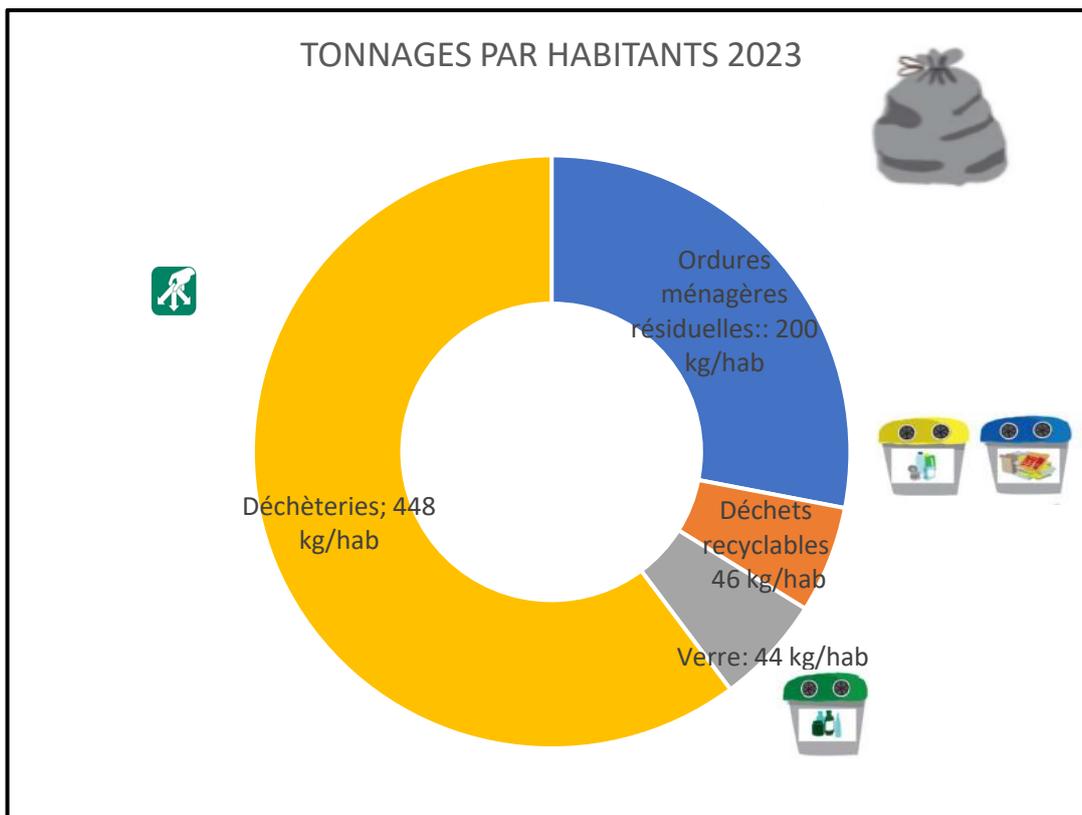


Selon le référentiel National de L'ADEME, les usagers produisent en moyenne 40 kg/ habitant par an de verre en milieu rural. Selon le référentiel du plan régional de prévention et de gestion des déchets 2018 des Pays de la loire : 40 kg/habitant et par an.

**Les performances moyennes « collectées 2023 » en Multi matériaux (Corps Creux et Corps plats) sont quasi équivalentes aux valeurs nationales de l'ADEME (47 kg/hab./an) et à celle de la Région Pays de la Loire (46 kg/hab./an).**

**Les performances moyennes « collectées 2023 » pour le verre soit 45 kg/hab. sont plus élevées que les valeurs du référentiel National et Régional.**

Déchets résiduels		Emballages collectés recyclables		Verre	
	<p>3045 T en 2023</p> <p>3225 T en 2022</p> <p>3260 T en 2021</p> <p>3247 T en 2020</p> <p>3265 T en 2019</p>		<p>699 T en 2023</p> <p>671 T en 2022</p> <p>664 T en 2021</p> <p>644 T en 2020</p> <p>677 T en 2019</p>		<p>681 T en 2023</p> <p>681 T en 2022</p> <p>688 T en 2021</p> <p>659 T en 2020</p> <p>644 T en 2019</p>
Déchèteries					
	<p>7427 T en 2023</p> <p>8333 T en 2021</p> <p>6285 T en 2020</p> <p>6532 T en 2019</p> <p>6445 T en 2018</p>				



### Composition des déchets recyclables collectés

699 T de déchets résiduels recyclables ont été collectées en 2023. Au centre de tri, 670 Tonnes de déchets ont été traitées au cours de l'année 2023 et 604 tonnes sont passées sur la chaîne de tri.

18 caractérisations sont réalisées chaque année au centre de tri pour évaluer les taux de refus et la part de chaque matériau dans l'échantillon.



### 3b – Caractérisations

Le tableau ci-contre présente l'évolution de la répartition des matériaux lors des caractérisations sur les 2 dernières années.

Il apparaît que pour la collectivité, les plastiques sont constants. Pour le flux corps plats l'ensemble des matières est en hausse sauf pour le JRM qui est en baisse.

Nous constatons une augmentation des refus sur les 2 flux. Dans l'ensemble de vos caractérisations, les indésirables récurrents sont :

- les imbriqués
- Verre

Matériaux	BILAN DES CARACTERISATIONS MOYENNES			
	2022 Corps Creux	2022 Corps Plats	2023 Corps Creux	2023 Corps Plats
Acier	14.44%	0.00%	14.40%	0.00%
Aluminium	1.66%	0.00%	2.46%	0.00%
ELA	7.00%	0.09%	7.28%	0.00%
EMR	1.79%	33.68%	0.00%	37.00%
FILMS				
PLASTIQUES	2.19%	0.00%	3.17%	0.02%
GDM	0.00%	7.05%	0.00%	8.20%
JRM	0.61%	50.76%	0.00%	45.19%
MIX PET CLAIR	20.43%	0.00%	19.01%	0.00%
MIX PET FONCE	4.06%	0.00%	3.62%	0.00%
PEHD - PP - PS	13.31%	0.00%	13.67%	0.00%
Refus	34.51%	8.50%	36.37%	9.58%



*\*Ela : Briques alimentaires*

*Gdm : Gros de magasins : reste des papiers en mélange*

Les refus d'emballage sont dissociés en plusieurs sous-refus qui comprennent :

- Certains emballages en extension de consignes de tri qui ne sont pour le moment pas intégrés dans les emballages en extension de consignes de tri car non recyclés.
- Une partie de déchets fin non triables, car trop fins (passage à travers les cribles)
- Les indésirables vrais (Pourcentage le plus élevé)

**9.58 % de taux de refus de tri des Corps plats**

**36.37 % de taux de refus de tri des Corps creux.**

## Les déchèteries

**7483 Tonnes**

C'est le tonnage total apporté en déchèteries en 2023

Soit **492** kg de déchets par habitant et par an

En 2022, ce sont 448 kg de déchets par habitant qui ont été produits.

En 2023 de nouvelles Rep (responsabilité élargie du producteur) ont été mises en place au sein des déchèteries.

Cela a permis de réduire les tonnages dans la benne encombrant qui est non valorisable.

	Evolution des tonnages		
	2021	2022	2023
Végétaux	3490	2317	3111
Gravats	1835	1893	1830
Encombrants	1381	1228	904
Bois	408	396	471.82
Carton	148	152	148
Ferraille	359	274	256
DEEE	181	177	190
Mobilier multimatériaux	445	407	444
Déchets dangereux	52	45	64
Pneus			5
Emmaüs	22	33	50

Il est important de noter que les tonnages de déchets verts sont évalués en fonction du rendement du broyeur soit 50 à 60 tonnes par heure.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est possible d'avoir les tonnages précis de gravats traités. Avant cette date, les tonnages étaient uniquement évalués en fonction des nombre et volume de bennes annuels.

## 6- LES COUTS – LE FINANCEMENT

### Le Compte Administratif

	Dépenses	Recettes
Budget de fonctionnement	2 073 107.97 €	2 126 352.99 €
Budget d'investissement	803 018 €	1 825 699.93 €

## Principales rémunérations aux entreprises pour l'année 2023

Désignation		Titulaire	Montant en € TTC réglé en 2022	Montant en € TTC réglé en 2023
Collecte des déchets recyclables		Suez RV Normandie	162 338	202 447
Tri des Recyclables		Valorpôle	131 808	164 296
Gestion des déchetteries		SEP	345 000	119 754
Gestion des déchets dangereux en déchèterie		CHIMIREC	28 190	57 439
Collecte des ordures ménagères		Entreprise Gautier	205 921	206 000
Traitement des ordures ménagères et des encombrants		Département de la Mayenne	309 798	499 129.40